

Hydrocarbures—Loi

M. Nickerson: J'allais dire que je l'espère bien, monsieur le Président. Je dois signaler toutefois que je ne connais pas très bien le fonctionnement du ministère de l'Expansion industrielle régionale. Je sais qu'on l'a critiqué. Quand je suis allé dans ma circonscription l'autre semaine, certaines personnes se plaignaient de la façon dont les subventions sont accordées. Les gens d'affaires s'inquiètent parce que après qu'ils ont payé leurs impôts, le ministère a versé une forte subvention à leur concurrent voisin.

J'émetts encore des réserves au sujet de certaines initiatives de ce ministère. La situation aurait été pire s'il n'avait pas été dirigé par un ministre qui s'est efforcé de remédier aux graves lacunes d'un régime d'octrois et de subventions en vigueur depuis nombre d'années.

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir dire quelques mots ce matin sur le projet de loi C-92, tendant à modifier la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz qui, une fois adopté par le Parlement, s'intitulera Loi fédérale sur les hydrocarbures. Le moment est on ne peut mieux choisi pour traiter de ce sujet parce que jamais, dans l'histoire de l'industrie de l'énergie, nous n'avons connu une baisse de prix aussi énorme que depuis trois ou quatre mois. Même les ministériels disent qu'il s'agit de la période la plus difficile de l'histoire de l'industrie canadienne de l'énergie. Le projet de loi vise à mettre en oeuvre certains programmes du gouvernement actuel qui ont déjà eu une incidence extrêmement négative sur le pays.

Au cours de la campagne électorale de 1984, la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a promis, à Prince Albert et à Halifax, de créer entre 100,000 et 300,000 nouveaux emplois. D'après des analyses récentes effectuées par l'industrie pétrolière canadienne, on assiste plutôt à une baisse spectaculaire non seulement de l'investissement, mais aussi de l'emploi. Selon Statistique Canada, en mars et avril, l'Alberta a perdu près de 10,000 emplois, presque tous en raison du marasme de l'industrie énergétique. On estime que le taux de chômage risque d'atteindre 16 p. 100 au mois d'août dans cette province et même plus à Edmonton et à Calgary, qui sont tributaires de cette industrie.

Durant les premières semaines de mai, 39 puits seulement étaient exploités dans le bassin sédimentaire de l'Ouest sur un total possible de 480 pour l'ouest du Canada. Selon les prévisions, seulement un ou deux puits seront en activité au large de la côte est et l'exploitation dans la mer de Beaufort va aussi considérablement ralentir. D'après l'évaluation la plus récente effectuée par l'Association pétrolière canadienne, l'industriel n'investira que 6 milliards de dollars en 1986, soit moins que les 10.5 milliards de 1985 et les 11.2 milliards prévus pour 1986. De plus, la moitié de ces 6 milliards ont été investis pendant le premier trimestre et il ne restera donc plus que 3 milliards à investir au cours des trois derniers trimestres.

• (1140)

Il est évident que la politique énergétique n'est pas adaptée à la baisse actuelle du prix du pétrole. Dans l'Accord de l'Ouest comme dans l'Accord de l'Atlantique, un petit paragraphe prévoit que toute chute marquée du prix du pétrole brut doit

faire l'objet de négociations et de discussions avec le secteur industriel et les gouvernements provinciaux. Jusqu'à maintenant, nous n'avons vu ni négociations ni discussions qui auront une incidence bénéfique. L'industrie est manifestement en train de ralentir ses activités, ce qui entraîne des conséquences socio-économiques catastrophiques pour tout l'ouest du pays.

Il n'y a pas qu'en Alberta que les choses vont mal. Voyez ce qui se passe en Ontario et au Québec. Dans ma circonscription, la société Algoma Steel ferme sa fabrique de tuyaux. Quelque 800 travailleurs, membres des Métallurgistes unis d'Amérique, ont été ou vont être mis à pied sous peu. Une nouvelle usine de tuyaux de 370 millions de dollars va ouvrir ses portes vers la fin de l'année, mais les perspectives d'emploi y sont fort sombres. Si l'on en croit la une du *Star* de Sault-Sainte-Marie du mardi 16 mai, la Division du minerai de la société Algoma Steel doit réduire sa production ou bien planifier une fermeture graduelle. Des localités comme Wawa risquent de disparaître complètement. Le transport du minerai de Wawa à Sault-Sainte-Marie constitue la majorité des affaires de la société Algoma Central Railway. Si elle perdait ce contrat, la viabilité de toute l'entreprise serait remise en question.

Même des députés ministériels se plaignent en disant que le gouvernement doit faire quelque chose. Lorsqu'ils formaient l'opposition, les conservateurs réclamaient la suppression de l'impôt sur les revenus pétroliers. Ils y voyaient une source additionnelle de revenus pour les activités de prospection et d'exploitation du secteur industriel. Et pourtant, après s'être tellement opposés à l'impôt, voici que les conservateurs le maintiennent à 10 p. 100 en 1986, 8 p. 100 en 1987, et 6 p. 100 en 1988. Simultanément, le secteur pétrolier demande à l'Alberta et aux autres provinces productrices de réduire à environ 20 ou 25 p. 100 le taux des redevances, qui est actuellement de 30 à 40 p. 100. Jusqu'ici, rien n'a encore été fait.

Examinons certains projets qui avaient le vent dans les voiles il y a à peine un an et qui sont maintenant en panne. L'usine de valorisation de Lloydminster était un excellent projet, à forte consommation de main-d'oeuvre. Elle offrait beaucoup d'emplois et constituerait pour l'avenir une source sûre de pétrole. Mais le gouvernement est revenu sur l'engagement pris par le gouvernement précédent de fournir au départ 50 millions et de garantir 750 millions de prêts. Ce projet semble avoir été mis en veilleuse. Il y a très peu d'activité en mer de Beaufort. Les travaux d'exploration et de développement dans le champ Hibernia dépendent des négociations fiscales entre le gouvernement de Terre-Neuve et le gouvernement fédéral. Tout était censé avoir été réglé d'un signe de la main et d'une poignée de mains en vitesse, mais il n'est pas évident en ce moment que le projet Hibernia va être réalisé. Les projets de Venture et de l'île de Sable semblent au point mort, et il est peu probable qu'ils avancent cette année. Les sociétés à capital canadien, comme Husky et Bow Valley, s'étaient vu promettre des subventions PEP pour huit à dix puits, mais cela a été ramené à un ou deux. Ce qui est certain, c'est que le projet de loi n'est pas à la hauteur des problèmes causés par le niveau actuel du prix international du pétrole.